

Communiqué de presse

Berne, le 28 juin 2018

Âge de la retraite à 65 ans pour tous : OUI – Hausse de la TVA de 1,5 % : NON

L'usam exige une réforme sobre et rapidement applicable. Cette réforme doit, pour l'essentiel, se limiter à un âge de référence unique fixé à 65 ans et à une hausse modérée de la TVA. La hausse de la TVA de 1,5 % proposée par le Conseil fédéral est trop élevée. L'usam s'oppose également à toutes les mesures de compensation qui réduisent les économies.

Pour l'Union suisse des arts et métiers usam, il est important que la réforme de l'AVS respecte le principe de la symétrie des sacrifices. En contrepartie du relèvement à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes, l'usam est prête à accepter une hausse modérée de la TVA. Elle estime que la charge supplémentaire que pourraient en l'occurrence supporter les entreprises, les actifs et les consommateurs est de 2,5 milliards de francs au maximum. Si les cotisations salariales doivent être relevées de 0,3% dans le cadre du projet fiscal 17, cela signifie pour l'usam que l'augmentation de la TVA dans le cadre du projet AVS 21 peut atteindre 0,3 % au maximum. Mais on ne saurait exiger davantage ni de l'économie ni des consommateurs. Sans quoi le tort que cela causerait à la place économique suisse et les pertes en termes de prospérité seraient trop importants. L'usam préconise depuis longtemps une réforme rapide et sobre de l'AVS qui soit centrée sur les éléments indispensables.

L'usam est aussi résolument opposée à toutes les mesures de compensation liées au relèvement de l'âge de la retraite des femmes. Le déficit financier de l'AVS prend une telle ampleur que les économies obtenues grâce au relèvement de l'âge de la retraite des femmes doivent entièrement servir à l'assainissement de l'AVS. Il n'est tout simplement plus possible de financer une nouvelle extension des prestations. Le projet de prévoyance vieillesse 2020 a très clairement montré que des mesures de compensation tel le supplément de rente de 70 francs alors prévu n'accroissent pas les chances de succès d'un projet en votation populaire, mais le font au contraire échouer. C'est une erreur qu'il ne faudrait pas répéter.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Kurt Gfeller, vice-directeur, tél. 031 380 14 31, mobile 079 207 83 68

Plus grande organisation faitière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.